

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Samedi 7 janvier 2023



Discours de
Gérard FABRE
Maire

1^{er} Vice-Président de l'Agglomération Provence Verte

Chers amis, nous sommes très heureux de vous accueillir dans notre nouvelle salle « les Restoubles ». Cette salle, à vocation sportive et éducative, remplace le temps de sa rénovation, la maison de Gareoult, bâtiment oh combien emblématique et symbolique.

Nous voici réunis aujourd'hui à l'occasion de notre traditionnelle cérémonie des vœux, moment privilégié de partage et de convivialité.

Après deux années difficiles, pour les raisons que vous connaissez, je vais simplement et rapidement, vous rendre compte de ce que nous avons réalisé en 2022 et comment nous avons utilisé votre argent. J'évoquerai ensuite nos projets pour 2023.

Je voudrais d'abord rendre un hommage appuyé, à l'équipe qui m'entoure, en rappelant la place centrale que ces membres occupent dans notre commune, par leur présence, leur parole, leur écoute, leur contact permanent avec les Garéoultais et les Garéoultaises.

Pour toutes les missions qu'ils accomplissent quotidiennement au service de nos concitoyens, je les remercie chaleureusement.

Mais la commune ne peut agir seule. C'est dans le partenariat qu'on avance, c'est dans l'unité qu'on progresse le plus.

Aussi, je suis très sensible à la présence de différents représentants d'institutions qui sont des partenaires privilégiés de la commune.

Je voudrais dire au Président Bremond et à mes collègues maires de l'Agglomération Provence verte, tout le plaisir que j'ai personnellement à travailler avec eux sur les grands dossiers de notre intercommunalité ou de leur commune et combien nous sommes attachés aux relations de confiance qui nous unissent.

Mesdames et Messieurs, c'est maintenant vers Madame la Directrice générale des services, que je veux me tourner pour dire combien votre contribution et celle des agents communaux qui vous entourent m'est précieuse dans la difficile mission qui m'a été confiée, depuis maintenant presque dix-huit ans.

Notre collectivité a de fait les moyens d'affronter en confiance les défis qui l'attendent, en s'adaptant, en changeant ses habitudes.

Dès l'antiquité –Diogène- le philosophe Grec de l'école cynique, Diogène qui vivait dans un tonneau, répétait à qui voulait l'entendre : « Il faut savoir changer ses habitudes ! »

Changer ses habitudes !

Les empêcher de s'installer, - c'est bien le choix qu'a fait le conseil municipal de Garéoult depuis trois ans et qu'il poursuit aujourd'hui.

C'est le choix d'une remise en question permanente.

Le choix d'une administration qui refuse l'engourdissement de la routine et qui demeure à l'écoute des gens, une collectivité qui reste solidaire, parce qu'elle sait garder le cœur et les yeux grands ouverts.

C'est aussi le choix guidé par la situation économique, sociale, les contraintes des normes et règlements, en un mot les contraintes de ce que certains de nos collègues appellent «la dictature bureaucratique ».

Le choix d'une collectivité qui se donne les moyens d'innover et qui ne répond pas aux problèmes d'aujourd'hui avec les solutions d'hier et l'organisation d'avant-hier.

Le choix d'une réorganisation des services, plus en rapport avec les besoins des Garéoultais.

Le choix de faire mieux sans augmenter les impôts.

Le choix délibéré d'associer les citoyens Garéoultais à certaines missions humanitaires ou sécuritaires.

Je veux parler des associations, de la réserve communale et des membres de la participation citoyenne, qui ont tous effectué un travail remarquable.

Voilà la justification des transformations que nous mettons en œuvre dans notre organisation depuis deux années.

2021 et 2022 ont été des années marquées par la pandémie et par une perte sensible des dotations (presque un million d'Euros). Cette perte a évidemment fragilisé nos capacités en termes de fonctionnement.

Pour autant en 2022 nous n'avons pas relâché nos efforts. Ainsi nous pouvons vous rendre compte des réalisations suivantes :

- Les travaux effectués sur le chemin Malraux, les allées Verlaine et Musset.
- L'aménagement du parc du vivier (véritable poumon vert et lieu de vie du centre de la cité).
- La mise en service de la maison des associations.
- L'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école maternelle.

-L'ouverture de la maison France-service.

-L'intégration de l'école de musique du val d'issole au sein du Conservatoire de l'agglomération Provence verte.

-L'optimisation de la consommation de l'éclairage public, qui s'est traduit par des économies significatives.

-Enfin, après deux années moroses, une cinquantaine d'évènements ont rythmé cette année 2022, permettant à tous de profiter de moments festifs gratuits.

J'ajouterai notre soutien permanent au monde associatif.

2023 sera une année de mi-mandat, une année de transition, une année importante au niveau des réalisations.

Au premier rang desquels figurent les opérations, tant attendues, boulevard Gueit et Mourillon.

Ces travaux comprendront, le réaménagement des plateformes, en incorporant le plan vélo, la réfection des réseaux, de la chaussée, l'enfouissement des lignes, l'optimisation du stationnement.

Ces travaux devraient démarrer au début du deuxième semestre de cette année.

-La construction de la halle couverte, place du Général de Gaulle.

-La rénovation de la maison de Garéoult.

-La création du parc de l'île aux loisirs (à l'emplacement de l'ancienne piscine).

-Le développement du plan cyclable.

- la poursuite des études de sol pour la réalisation de la future piscine couverte- construction de la compétence agglo.

-Enfin la révision du plan local d'urbanisme (PLU).

L'objectif de cette révision est de mettre en adéquation le maintien de la qualité de vie des Garéoultais, notre patrimoine, notre environnement et le respect des dispositions de la loi ALUR. (Accès au logement et urbanisme rénové)

Cette loi redoutée et contestée par la très grande majorité des maires de France nous contraint, sous peine de pénalités financières, 126 000€ en 2022, à construire des logements.

Entendons-nous bien sur le fait que nous sommes conscients qu'il y a des besoins de logements pour les Garéoultais-jeunes ou moins jeunes. Mais nous n'avons pas la capacité, ni les moyens de combler ce déficit de logements.

Nous serons particulièrement vigilants sur l'attribution de ces logements.

Je voudrais m'arrêter un instant sur les aides accordées par nos traditionnels partenaires financiers, sans lesquels la construction de cette salle aurait été impossible.

Le coût de cette opération s'élevant à :1 350 000€, je remercie le Département, pour son aide significative (400 000€) tout particulièrement notre conseillère départementale et son binôme qui défendent bien les intérêts des communes du canton.

Je n'oublie pas, dans ces remerciements, le Conseil régional qui a participé à hauteur de 200 000€, l'État pour 175 000€ et l'agglomération Provence verte pour 150 000€.

L'agglomération est devenue un Partenaire incontournable, indispensable par la loi et surtout par l'action personnelle de son Président, Didier Brémond, que je remercie tout particulièrement.

Ainsi la municipalité restera concentrée sur la gestion de tous ces dossiers et déterminée à mener à bien les défis que nous avons relevés début 2020.

Permettez-moi pour conclure de souhaiter de tout cœur, au nom du conseil municipal, que cette année nouvelle soit pour vous et les vôtres, une année de bonheur, une année de santé et une année de prospérité.

Une année qui soit encore plus solidaire et renforce notre sentiment de partager une communauté de destin qui chaque jour, se construit et qu'ensemble, nous souhaitons servir.

Nous ferons nôtre, pour Gareoult, si vous le voulez bien, cette maxime :

« la meilleure manière de connaître notre destinée c'est encore de l'aider nous même à se réaliser ».

Bonne et heureuse année 2023. À l'An que ven.

Gérard FABRE, Maire de Garéoult



Gérard FABRE
Maire de Garéoult
Vice-Président de l'Agglomération Provence Verte

et

Le Conseil Municipal
vous présentent

**LEURS VŒUX CHALEUREUX ET SINCÈRES
DE TRÈS BONNE ET HEUREUSE ANNÉE**

